

INFO- Placements

Édition du printemps 2025



78263 (04/2025)

Au courant : édition investissement

Savoir, c'est pouvoir. C'est pourquoi, dans le but d'élargir vos connaissances sur l'investissement et les marchés, nous vous proposons notre jeu-questionnaire : **Au courant**. Testez vos connaissances sur les faits clés en matière d'investissement et votre compréhension du comportement des marchés dans le bulletin Info-Placements de ce trimestre.

Vrai ou faux ?

Au cours des 20 dernières années, le rendement annuel moyen du marché boursier canadien a été de 8,1 %¹.

Vrai

En investissant uniquement dans des actions canadiennes, vous pourriez obtenir un bon rendement moyen à long terme. Toutefois, les résultats d'un portefeuille composé uniquement d'actions pourraient être volatils. Pour réduire l'incidence des fluctuations du marché sur votre portefeuille, il est préférable d'investir dans un portefeuille diversifié qui comprend des titres à revenu fixe et d'autres types de placements.

Le taux d'inflation annuel moyen est de 6,4 %.

Faux

L'inflation a été élevée ces derniers temps, mais si l'on calcule la moyenne depuis 2005, le taux est d'environ 2,2 %². Gardez à l'esprit que lorsque les prix augmentent, vous avez besoin de plus d'argent pour acheter les mêmes choses. Pour aller de l'avant, vous devez investir de manière à ce que votre épargne augmente plus vite que l'inflation, après déduction des frais.

Au Canada, l'espérance de vie moyenne est de 84 ans pour les femmes et de 79 ans pour les hommes³.

Vrai

Les Canadiens vivent plus longtemps, ce qui signifie qu'ils ont besoin de plus d'argent à la retraite. Entre 2000 et 2023, la population des personnes âgées de 90 ans a augmenté de 175 % au Canada³. Avez-vous assez d'argent épargné pour vivre plus longtemps ?

¹ Source : Morningstar. Représente le rendement annualisé sur la période de 20 ans allant du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2024 de l'indice S&P/TSX.

² Selon l'indice des prix à la consommation, Statistique Canada. Pour la période de 20 ans allant du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2024.

³ Source : Statistique Canada

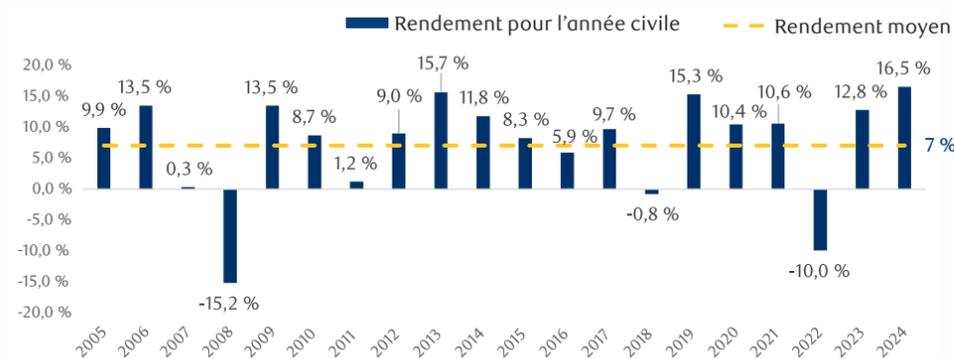
Êtes-vous au courant ?

Les marchés sont en constante évolution, mais comme le démontrent les faits ci-dessous, en conservant vos placements et en diversifiant votre portefeuille, vous pouvez vous assurer le succès.



1 Quel est le rendement annuel moyen d'un portefeuille diversifié au cours des 20 dernières années ?

7 % De plus, vous vivrez une expérience plus fluide sur les marchés que si vous n'investissez que dans des actions. Gardez à l'esprit que le rendement n'est pas toujours de 7 % chaque année. Comme le montre le graphique ci-dessous, il est parfois plus élevé, parfois plus faible. Ces fluctuations sont normales sur les marchés. N'oubliez pas que les périodes prolongées de marchés baissiers (ou haussiers) ne durent pas éternellement. En conservant vos placements et en diversifiant votre portefeuille, vous pouvez assurer votre réussite à long terme.

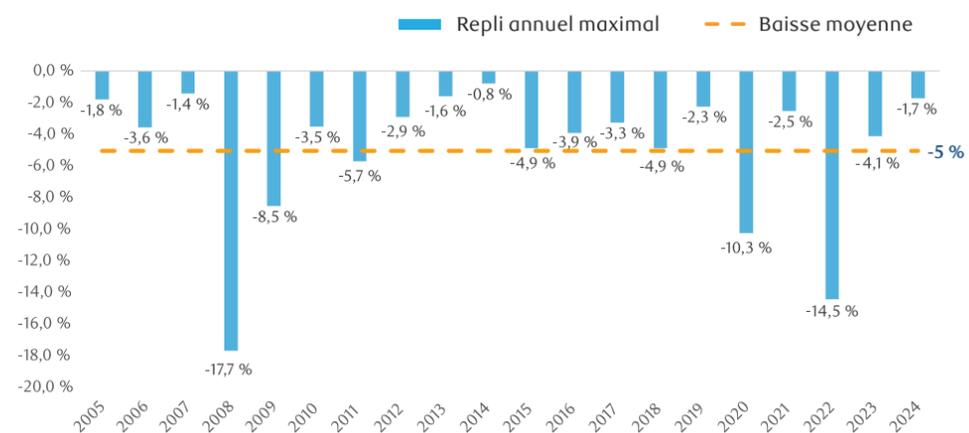


Vos rendements ne sont pas toujours la moyenne.

Source : RBC GMA, Morningstar. Pour la période de 20 ans allant du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2024. Les rendements sont annualisés. Vous trouverez ci-dessous une explication d'un portefeuille diversifié et des rendements indiqués.

2 Quelle baisse moyenne un portefeuille diversifié peut-il subir au cours d'une année donnée ?

5% Les replis peuvent être définis comme une mesure du risque de baisse sur une période donnée, souvent exprimée en pourcentage, qui montre la variation entre la valeur maximale et la valeur minimale du portefeuille. Sur une période de 20 ans, un portefeuille diversifié peut connaître un recul de 5 % en moyenne au cours d'une année donnée. Chaque année, l'ampleur du recul varie en fonction de l'évolution des marchés. Dans le moment présent, il arrive que l'on se sente mal à l'aise face à ces replis. Souvenez-vous que les baisses boursières sont fréquentes.



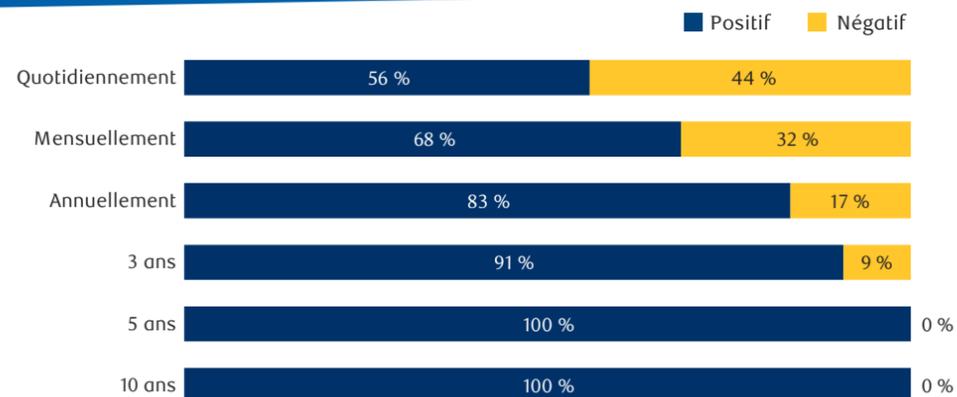
Les baisses se produisent souvent au cours d'une année donnée.

Cependant, les marchés peuvent rebondir aussi rapidement qu'ils chutent. Comme nous pouvons le voir au point 1, le rendement de l'année civile a été positif pendant 17 des 20 dernières années.

Source : RRBC GMA, Morningstar. Pour la période de 20 ans allant du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2024. La baisse moyenne est le recul annuel maximal moyen pour la période susmentionnée. Vous trouverez ci-dessous une explication d'un portefeuille diversifié et des rendements indiqués.

3 Quelle est la probabilité d'obtenir un rendement positif sur une période d'un an, de trois ans ou de cinq ans ?

Lorsque vous investissez sur de longues périodes, il devient évident que la probabilité d'obtenir un rendement positif augmente. En fait, sur une période mobile de cinq ans et de dix ans, aucun portefeuille diversifié n'a enregistré de rendement négatif ces vingt dernières années. Bien que des périodes difficiles aient pu se produire, notamment la crise financière mondiale de 2007-2008, les marchés sont résilients et se sont historiquement redressés.



Plus vous conservez vos placements longtemps, plus vous avez de chances d'obtenir un rendement positif.

Sources : RBC GMA, Morningstar. « Quotidiennement » est fondé sur les rendements quotidiens et « Mensuellement », sur les rendements mensuels. Rendements sur des périodes mobiles pour la période de 20 ans allant du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2024. Les périodes mobiles se définissent comme suit : les périodes mobiles de trois ans sont des périodes de 36 mois consécutifs, les nouvelles périodes commençant le premier jour de chaque mois ; les périodes mobiles de cinq ans sont des périodes de 60 mois consécutifs, les nouvelles périodes commençant le premier jour de chaque mois. Vous trouverez ci-dessous une explication d'un portefeuille diversifié et des rendements indiqués.

Des facteurs comme l'inflation, le nombre d'années pendant lesquelles vous conservez vos placements et le type de placements que vous détenez ont tous une incidence sur les résultats de vos placements et sur la façon dont vous atteignez vos objectifs financiers. La diversification de vos placements peut aider à atténuer les fluctuations des marchés, tout en offrant des rendements stables à long terme.

Communiquez avec un conseiller RBC pour passer en revue vos placements et établir un plan qui vous convient.



Il est présumé que le portefeuille diversifié fait l'objet d'un rééquilibrage mensuel. Il est composé de 2 % en liquidités, de 38 % en titres à revenu fixe, de 15 % en actions canadiennes, de 25 % en actions américaines, de 15 % en actions internationales et de 5 % en actions de marchés émergents. Les liquidités sont représentées par l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada, les titres à revenu fixe, par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, les actions canadiennes, par l'indice composé S&P/TSX, les actions américaines, par l'indice S&P 500, les actions internationales, par l'indice MSCI EAFE, et les actions de marchés émergents, par l'indice MSCI Emerging Markets. À moins d'indication contraire, tous les rendements sont des rendements totaux en dollars canadiens. Les rendements des indices ne tiennent pas compte de la déduction des dépenses liées aux placements. Si ces dépenses étaient prises en compte, les rendements seraient plus bas. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Les rendements antérieurs ne sont pas garants des résultats futurs. Les rendements sur des périodes mobiles permettent d'évaluer le rendement d'un placement en examinant plusieurs périodes qui se chevauchent. Ils donnent une vue d'ensemble du rendement d'un placement dans diverses conjonctures de marché, ce qui peut être particulièrement utile pour comprendre le comportement d'un placement pendant différents cycles économiques. En outre, ils aident à éliminer le biais qui peut résulter du fait de ne considérer que le rendement d'un placement pendant une période donnée.



Économie

- L'intensification de l'activité et le manque de clarté à propos de la politique américaine menacent de freiner temporairement la croissance économique, car les entreprises et les ménages choisissent de reporter les décisions clés.
- Le risque de récession est maintenant substantiel pour le Canada et le Mexique, et il a même un peu augmenté pour les États-Unis, où la probabilité de récession est passée de 15 % à 25 % ou plus. Nos prévisions de croissance dans les pays développés ont été presque universellement revues à la baisse pour 2025 et se situent maintenant un peu en deçà des attentes générales.
- Les risques liés à ces prévisions de croissance vont dans les deux sens et sont principalement liés en fin de compte à l'ampleur et à la durée des droits de douane, conjointement au risque de baisse découlant de l'aggravation des tensions géopolitiques.

Titres à revenu fixe

- Le taux de l'obligation du Trésor américain à 10 ans a grimpé à 4,21 % à la fin de février, par rapport à un sommet de 4,80 % au début de l'année, alors que les investisseurs recherchaient des valeurs refuges en raison de la menace de droits de douane et des répercussions négatives potentielles sur l'économie.
- La principale menace pour les investisseurs en titres à revenu fixe serait une hausse surprise de l'inflation causée par des politiques commerciales défavorables, mais cette pression à la hausse pourrait être compensée par des conditions de croissance plus faibles.
- Nous nous attendons à ce que les obligations procurent au moins des rendements proches des taux nominaux, soit aux alentours de 5 %, au cours de la prochaine année, mais dans un contexte de plus grande divergence entre les marchés obligataires en raison de leurs perspectives économiques inégales.

Marchés boursiers

- Les actions ont commencé à chuter vers la fin de février après avoir atteint des niveaux records au début du trimestre, les investisseurs ayant évité de prendre des risques dans un contexte d'incertitude accrue.
- La liquidation s'est concentrée sur les actions américaines les plus chères, tandis que d'autres marchés dont les cours sont plus attractifs, comme les actions européennes, ont enregistré des gains impressionnants depuis le début de l'année.
- Les actions américaines à grande capitalisation demeurent coûteuses et nécessitent une croissance des bénéfices forte et soutenue pour produire d'autres gains. Si les droits de douane s'avèrent durables et que les prévisions de bénéfices sont revues à la baisse, les actions seront vulnérables étant donné leur point de départ élevé.
- Nos estimations de rendement oscillent entre 5 % et 9 % au cours de la prochaine année, selon la région, mais nos prévisions centrales sont associées à d'importantes fourchettes d'erreur.

Pour lire le dernier numéro de *Regard sur les placements mondiaux*, veuillez visiter le site rbcgam.com/rpm.

Communiquez avec nous

Prenez rendez-vous par téléphone ou en ligne par l'entremise de MonConseiller ou par RBC Banque en direct. Appelez-nous sans frais au 1 800 668-3663 ou visitez le site rbcbanqueroyale.com/placements.

 facebook.com/rbcroyalbank

 x.com/RBC

 linkedin.com/company/rbc

Les fonds communs de placement sont offerts par Fonds d'investissement Royal Inc. (FIRI). Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi ainsi que des frais et dépenses de gestion. Veuillez lire le document Aperçu du fonds ou le prospectus du fonds avant d'investir. Les titres de fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada. La valeur des parts des fonds autres que les fonds du marché monétaire fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne sont pas nécessairement répétés. FIRI est inscrit au Québec en tant que cabinet de services financiers. MonConseiller est une plateforme en ligne de Banque Royale du Canada (RBC) où vous pouvez consulter vos renseignements financiers, y compris des représentations visuelles (tableaux et graphiques) de votre préparation à la retraite, de votre valeur nette, de vos liquidités et du suivi de vos objectifs financiers. Vous pouvez aussi voir à quel point une modification de votre démarche actuelle peut avoir une incidence sur votre épargne et vos objectifs. La plateforme MonConseiller vous permet également de fixer un rendez-vous avec un conseiller RBC et d'avoir un entretien par vidéoclavardage ou par téléphone pour ouvrir des comptes, y compris des comptes de placement, et obtenir des conseils sur l'atteinte de vos objectifs financiers. Les services de planification financière et les conseils en placement sont offerts par FIRI. Les conseils en placement de FIRI peuvent être donnés sur la plateforme MonConseiller. FIRI, RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), RBC Gestion d'actifs Indigo Inc., Banque Royale du Canada, Société Trust Royal du Canada, Compagnie Trust Royal, RBC Placements en Direct Inc. (RBC Placements en Direct) et RBC InvestiVite Inc. (RBC Investi-Clic) sont des entités juridiques distinctes et affiliées. FIRI est inscrit au Québec en tant que cabinet de services financiers.

Les renseignements prospectifs sur les placements et l'économie contenus dans le rapport ont été obtenus par RBC GMA auprès de diverses sources et ils traduisent notre opinion en date du 15 mars 2025. Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, de sorte qu'il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Les opinions, les estimations et les prévisions que renferme le rapport représentent notre jugement à la date indiquée et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont fournies de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Ce bulletin n'est qu'une source d'information générale et ne vise pas à donner des conseils particuliers sur les placements, sur les impôts ou sur les questions d'ordre juridique ou financier. Nous n'avons ménagé aucun effort pour en assurer l'exactitude au moment de sa publication, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude ou l'exhaustivité. Les taux d'intérêt, l'évolution du marché, les décisions en matière d'impôt et divers autres facteurs touchant les placements sont susceptibles de changer rapidement. Vous devriez consulter votre conseiller fiscal, votre comptable ou votre conseiller juridique avant de prendre toute décision fondée sur le contenu du présent bulletin.

FSC FPO